

Paris, le 1^{er} août 2015

Analyse annuelle des accidents mortels sur autoroutes concédées :

- **le réseau autoroutier français toujours plus sûr**
- **la somnolence demeure la première cause d'accidents mortels**
- **un net recul des accidents dus aux dépassements de vitesse**

L'analyse annuelle des accidents mortels, publiée par l'ASFA, fait apparaître pour 2014 un niveau de sécurité jamais atteint sur le réseau autoroutier concédé. Entre 2000 et 2014, le nombre de personnes tuées sur autoroute a été divisé par plus de 2 (- 54%) alors même que le nombre de kilomètres parcourus a augmenté de 36%. En 2014, le nombre de personnes tuées a diminué de 16% par rapport à 2013 et les 142 décès accidentels enregistrés représentent 4% de l'accidentalité globale constatée sur l'ensemble des routes françaises. Les autoroutes concédées présentent un niveau de sécurité cinq fois supérieur aux autres infrastructures routières.

Pour la période 2010-2014, il apparaît que les accidents mortels qui se produisent sur autoroute impliquent majoritairement des véhicules légers (pour 70% d'entre eux, contre 25% de véhicules lourds et 5% de deux roues motorisés). Les mois d'avril et de septembre sont les plus à risque (chacun avec 10,3% des accidents mortels pour 8,3% du trafic) et le samedi est le jour qui concentre le plus d'accidents (17%). Les accidents mortels surviennent principalement de jour (54%). Cependant la part des accidents mortels ayant lieu la nuit est de 46% alors même que cette période concentre seulement 10% du trafic autoroutier. Le risque d'accident mortel est donc 4 fois plus grand la nuit.

Somnolence : première cause d'accident mortel sur autoroute

Intervenant dans 29% des accidents mortels sur la période 2010-2014, la somnolence reste le principal facteur d'accidents mortels sur autoroute.

Les périodes les plus à risque se situent en fin de nuit et au petit matin, entre 5h00 et 8h00, et l'après-midi, entre 14h00 et 17h00. Sur la période 2010-2014, ces tranches horaires concentrent en effet la moitié (49%) des accidents mortels liés à la somnolence au volant. Les accidents impliquant un seul véhicule sont par ailleurs plus nombreux dans les cas d'accidents liés à la somnolence : 56% contre 41% pour l'ensemble des accidents. Dans 52% des cas, les conducteurs à l'origine de ces accidents sont âgés de moins de 35 ans.

Si l'on considère également les accidents dus à l'inattention, il apparaît que la baisse du niveau de vigilance, sous toutes ses formes, intervient dans près de 41% des accidents mortels.

Élément encourageant cependant, le nombre de ces accidents décroît de façon régulière depuis 2010 avec une baisse moyenne de 5% par an. Pour l'ASFA et les sociétés d'autoroutes ce résultat est une incitation forte à poursuivre leurs campagnes de sensibilisation sur les risques de somnolence et d'inattention et les moyens de les prévenir.

Dépassements des limitations de vitesse : en net recul (1 accident mortel sur 6)

Les accidents mortels dus à une vitesse excessive sont en baisse. Sur la période 2010-2014, ces accidents représentent 16% du total des accidents mortels (14,6% en 2014), alors qu'ils en représentaient 31% en 1999, soit une réduction de plus de moitié en l'espace de 15 ans. Les conducteurs de moins de 35 ans, à l'origine de 40% de l'ensemble des accidents mortels, sont surreprésentés dans ce type d'accidents (52%).

Alcool, drogues et médicaments : 1 accident mortel sur 5

Ce facteur est mis en cause dans 20% des accidents mortels, qui surviennent principalement la nuit, se concentrent les vendredis, samedis, dimanches, et concernent majoritairement les conducteurs de moins de 35 ans (49%). En 2014, dans plus d'1 accident mortel sur 10 le conducteur avait consommé de la drogue.

Présence des piétons sur les voies : 1 accident mortel sur 7

Sur la période 2010-2014, les accidents impliquant des piétons représentent 15% des accidents mortels sur autoroute. Parmi ces piétons, 39% sont sortis de leur véhicule suite à une panne, 29% suite à un accident et 26% ont pénétré sur l'autoroute sans véhicule. En 2014, le nombre de piétons tués est en augmentation par rapport à 2013 (22 contre 17 en 2013).

Méthodologie :

L'analyse fine des accidents par les experts des sociétés d'autoroutes et de l'ASFA, en collaboration avec le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) est un outil essentiel de connaissance des causes et circonstances d'accidents en vue d'améliorer la sécurité sur les autoroutes. Afin d'aller au-delà de la simple analyse statistique, une méthode d'analyse a été mise en place pour permettre de mieux comprendre les mécanismes d'accidents, les comportements des conducteurs et de leurs véhicules et de concevoir des actions plus efficaces et mieux ciblées. Chaque accident mortel survenu sur le réseau concédé fait ainsi l'objet, à partir des relevés des sociétés et des procès-verbaux établis par les forces de l'ordre, d'un travail d'enquête approfondi.

Pour en savoir plus: http://www.autoroutes.fr/fr/accidents_chiffres_cles.htm

Conseils de prudence

En cette période estivale de forts trafics sur les autoroutes, l'ASFA recommande à l'ensemble des conducteurs la plus grande vigilance tout au long de leurs trajets, et notamment :

- de s'arrêter pour faire une pause au minimum toutes les deux heures, ou dès les premiers signes d'alerte de somnolence ou de fatigue,
- de ne pas consommer d'alcool, de drogues ou de médicaments susceptibles d'altérer la vigilance,
- de respecter strictement les limitations de vitesses et d'adapter sa vitesse aux conditions de circulation,
- de toujours attacher sa ceinture de sécurité : **25% des personnes tuées en 2014 n'étaient pas ceinturées,**
- de vérifier les pneumatiques des véhicules : *ce facteur était présent dans 9,8% des accidents mortels en 2014,*
- en cas de panne ou d'accident, de sortir immédiatement du véhicule avec l'ensemble des passagers, de mettre son gilet jaune et de se placer derrière les glissières de sécurité,
- d'écouter la radio 107.7

Contact Presse :

ASFA - Laurence Guillerm

laurence.guillerm@autoroutes.fr - Tél. : 01 49 55 33 07 - Mobile : 06 11 66 97 70